

Devenir écoutant.e LSF en télé-visio

Écouter, exprimer, respecter, reconnaître et savoir travailler avec l'équipe de Surdi Ecoute, partager leurs expériences personnelles et professionnelles, pouvoir se situer différemment au niveau personnel et professionnel dans la rencontre et la relation à l'autre

Plateforme Surdi Ecoute

> DURÉE :

6 jours de formation de 9h à 17h
12-13-14 Janvier 2022 et
15-16-17 Février 2022

+ 20 h de supervision (entre Mai 2022 et Avril 2023)

> POUR QUI ?

Pour les sourds et entendants qui ont une excellente maîtrise de la langue des signes :

Les candidat.e.s, âgé.e.s de 21 ans minimum, de tous les milieux de la société ont l'aptitude à l'écoute, des dispositions à travailler en équipe et la faculté de remise en question personnelle, indispensable à l'exercice de la fonction

> EFFECTIF :

Maximum 10 participant.e.s

> LOCALISATION :

Université de Namur, CRETH, rue de Bruxelles, 61 5000 Namur

> INTERVENANT.E.S :

M^{me} DENIS Virginie, psychologue-formatrice et un.e écoutant.e expérimenté.e

> PRIX :

100€ à verser sur le compte IBAN BE37 7340 3805 5028 avec votre nom/prénom et communication : Surdi Ecoute

> INSCRIPTION :

Par mail à surdiecoutte@gmail.com

> CONTACT :

Equipe de Surdi Ecoute

Mail : surdiecoutte@gmail.com

Si besoin d'un contact visio pour plus de renseignements, veuillez prendre RDV par mail.

> OBJECTIFS ?

- répondre aux appels de la plateforme d'écoute à distance,
- assurer une écoute non-directive et directive en télé-visio,
- accueillir le mal-être et la souffrance de l'autre et respecter son rythme et son discours,
- mettre à jour les actualités et les informations des réseaux nationaux et les relayer aux usager.e.s qui en demandent
- orienter l'utilisateur en difficultés, après l'évaluation globale, à une structure adaptée,
- travailler avec l'équipe des écoutant.e.s de Surdi Ecoute pour relais et transparence.

> PROGRAMME :

Devenir écoutant.e LSF est un poste particulier et innovant accessible au public sourd en détresse ou non. L'écoute ne s'improvise pas et nécessite des compétences sérieuses : offrir sa présence, son temps, sa patience et sa tolérance, savoir se décentrer de soi pour se centrer sur l'autre chercher à desserrer l'angoisse de l'appelant en lui permettant de retrouver sa propre initiative et l'orienter à une structure, si besoin, avec ou sans sensibilisation à la surdité.

Dans un tissu social et interculturel (*sourd et entendant*) qui évolue sans cesse, les professionnels de la relation humaine sont confrontés à la nouveauté et à la complexité des situations à prendre en charge aux usagers sourds. L'écouter.e joue un rôle très important de médiateur pour les deux mondes, qui se connaissent encore mal.

Nous vous proposons une formation complète de 62 heures. Elles sont assurées par la psychologue et un.e écoutant.e expérimenté.e. Elles comportent une formation théorique, des mises en situation et une supervision.

1) Formation initiale (2 jours x 7h)

Des apports théoriques et des concepts élaborés par C. Rogers, S. Freud, F. Dolto : empathie, bienveillance, écoute, souffrance psychique, transfert et contre-transfert, émotions.

Des mises en situation : ressentir et reconnaître les émotions devant une photo tiré au sort sur place. Analyse pratique et jeu de rôle en groupe.

2) Formation continue (2 jours x 7h)

Stage de pratique : 4h d'observation du travail de l'écouter.e expérimenté.e et 4h de pratique sur place ou à distance avec supervision de l'écouter.e.

Bilan de ce stage. Conseil, si besoin, pour amélioration.

Utilisation des outils de codage dans l'informatique : planning des permanences, classification et transmission pour statistiques.

3) Formation approfondie (2 jours x 7h)

Reprise et approfondissement des outils de codage : classification, codes, transmission, synthèse des situations difficiles ou urgentes.

Travail en équipe, transmettre des synthèses pour faciliter le relais.

Mise à jour des actualités et informations des réseaux nationaux (*santé, social, éducation*).

Connaissances approfondies : « Addictions » ou « violences » (*thème au choix*) et « Urgences ».

4) Supervision (2 heures x 10 mois)

La supervision est indispensable pour maintenir la qualité du service rendu. Elle est le moment où un groupe d'écouter.e.s se réunit autour d'un.e psychologue. En ce lieu, avec le soutien de ses pairs et du professionnel, l'écouter.e va pouvoir remettre son écoute en question, faire part des difficultés qu'il/elle rencontre et, ainsi, préserver et améliorer sa capacité à écouter et accompagner l'utilisateur.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Diapo, tableau, photos, échanges avec les intervenant.e.s, travail autour de l'analyse pratique des situations avec les participant.e.s et de l'apport des théories de la part de les intervenant.e.s.

> VALIDATION :

Attestation validant les acquis par les intervenant.e.s de SOS Surdus et de la FFSB-Plateforme